

Interview de M. François Mitterrand, Président de la République, accordée à deux chaînes de télévision sud-coréennes le 29 novembre 1989, sur les relations entre la CEE et l'Europe de l'Est, et les relations franco-coréennes.

QUESTION.- D'après vous, monsieur le Président, quel sera le nouvel ordre en Europe issu des bouleversements actuels en Europe de l'Est ?

- LE PRESIDENT.- La plupart des pays de l'Est de l'Europe vont connaître un statut plus démocratique et, je l'espère, tout à fait démocratique et de ce fait, les échanges internationaux changeront de nature. Quant aux futures structures entre les pays de l'Europe, il est difficile de faire des prophéties. De toute manière, je pense qu'un pôle d'attraction solide, et qui devrait se révéler de plus en plus solide - c'est une question de nécessité - sera constitué par l'Europe communautaire, je veux dire l'Europe des Douze. Attraction qui s'exerce déjà de façon très importante dans l'évolution des pays de l'Est. D'autre part, l'Union soviétique continuera d'être un pays d'une très grande puissance, d'une très grande force. Si bien, que je pense que s'établiront entre la Communauté européenne et les autres pays de l'Est, notamment l'Union soviétique, des relations plus confiantes, solides, d'interpénétration, de communication des idées, des hommes, des marchandises et que cela créera les fondements d'une construction européenne continentale, sur l'ensemble de l'Europe, dont j'attends des développements considérables au cours du siècle prochain.\

QUESTION.- Etant donné les changements rapides en Europe de l'Est, croyez-vous, monsieur le Président, que l'intégration de la Communauté européenne se fera à l'échéance prévue, c'est-à-dire fin 1992 ?

- Quel sera le mode de coopération mutuellement plus bénéfique que l'on peut espérer entre la République de Corée et la Communauté européenne ?

- LE PRESIDENT.- Sur votre première question, je ne vois pas pourquoi l'évolution de l'Allemagne de l'Est et de l'ensemble des pays de l'Est viendrait contrarier l'édification de la Communauté autour du marché unique, décidé pour le 31 décembre 1992. Je dirai presque, raison de plus pour que la partie de l'Europe qui se trouve aujourd'hui structurée, renforce ses structures. Quelquefois je lis dans la presse une interrogation comparable à celle que vous venez d'émettre. Je ne la comprends pas exactement. L'intérêt de l'Europe communautaire, c'est d'aboutir dans son projet et cela facilitera l'évolution européenne partout, y compris à l'Est.\

La deuxième question touche aux relations entre la Communauté et la Corée du Sud. Il est évident que la mise au net du marché unique ne peut que faciliter ces échanges. Souvent, on représente la Communauté comme une forteresse tentant de développer un commerce privilégié entre les Douze, lesquels érigeraient des frontières difficiles à traverser pour le reste du monde. C'est une fausse conception. Je suis de ceux qui sont contre les formes directes ou indirectes de protectionnisme. Je pense que la Communauté qui a une grande force d'expansion représente à l'heure actuelle quelque 320 millions d'habitants. Là se trouvent quelques-uns des pays les plus avancés du monde - pas les plus avancés mais parmi les plus avancés dans le monde -, une recherche, une technologie, une industrie puissantes, dotés d'une volonté politique plus unie, plus ferme. Cela représente une grande force d'expansion.

- Mais en revanche, il se fait de grandes choses à l'extérieur, chez vous notamment. Nous serions stupides de nous fermer à ces possibilités que vous représentez. Pour moi, j'en attends plutôt une amélioration de la situation. Nous connaissons les difficultés actuellement. Il y a un certain gel entre la Communauté et un pays comme le vôtre sur certains plans. Mais je crois qu'il faut travailler à empêcher finalement toutes ces attitudes du passé qui consistent à croire qu'on gagne à s'enfermer. On gagne à s'ouvrir. A ce moment-là, il s'agit d'être le meilleur. Etre le meilleur c'est un bel objectif.\

QUESTION.- Dans les relations franco-coréennes existe un énorme potentiel pour une coopération accrue tant sur le plan économique que politique. Quelles perspectives envisagez-vous, monsieur le Président, dans les relations entre Paris et Séoul à l'avenir ?

- Quel soutien la France peut-elle accorder à la République de Corée sur la scène internationale y compris dans ses démarches pour améliorer ses relations avec les pays de l'Europe de l'Est ?

- LE PRESIDENT.- Je pense que nous avons la possibilité de développer nos échanges. Les échanges entre la Corée et la Communauté européenne sont déjà très importants.

- Avec la France ils pourraient être meilleurs. Mais ils existent, nous rencontrons parfois des difficultés pour pénétrer le marché de votre pays. Vous en rencontrez pour venir chez nous, mais ce n'est pas un esprit de système. Nous sommes des pays lointains et nous avons besoin - même si nos relations sont déjà très anciennes -, de moderniser notre capacité d'échange. Le potentiel est donc considérable et il faut simplement que les responsables politiques et économiques mettent davantage l'accent sur les relations entre nos pays.

- Quant à la concurrence mondiale, il faut que nous mettions au net les règlements internationaux au sein du GATT. Les relations entre la Communauté, elle-même, je ne parle plus seulement de la France, et de la Corée, je vous en ai déjà dit un mot tout à l'heure. Je ne vois pas ce que je pourrais rajouter. Je crois que les échanges potentiels doivent être remarquables. Il manque peut-être une volonté économique suffisante, nous allons en discuter.

- La venue du Président Roh à Paris en visite d'Etat, est une circonstance importante, c'est précisément, une occasion pour mettre toutes les choses comme cela sur la table pour examiner dans une relation amicale, de quelle manière on peut faire mieux qu'on ne le faisait hier.\

QUESTION.- Monsieur le Président, pensez-vous prochainement vous rendre en Corée du Sud ?

- LE PRESIDENT.- Prochainement, je ne le saurais dire, la visite d'Etat qu'accomplit le Président Roh en France, ne peut que m'inciter à agir de même à l'égard de votre pays.

- Donc, je répondrai certainement oui à une invitation. Ensuite il faudra discuter de la date. Là, c'est une question de convenance. Quel sera le moment le plus favorable au milieu de nos emplois du temps qui sont parfois un peu compliqués ? Mais, je pense qu'il serait raisonnable, dans ce cas là, d'envisager - nous sommes fin 1989 - 1991, peut-être. L'année 1990 est déjà extrêmement hypothéquée. En fait, je ne suis fermé à aucune perspective et j'accepterai de grand coeur une invitation.

- Je serai très curieux et très intéressé de connaître votre pays tant la réputation en est grande, tant l'histoire est ancienne et forte, tant la civilisation est accomplie et, ce serait pour moi et pour mon pays, un voyage non seulement instructif mais, je le crois, utile pour nos relations.

- QUESTION.- Je tiens à vous remercier, monsieur le Président de ce que vous avez fait pour nous, et je crois qu'après votre interview, tout le peuple coréen pensera que vous êtes la personnalité la plus proche de nous.

- LE PRESIDENT.- Je vous remercie de cette dernière réflexion, parce qu'elle me fournit l'occasion de saluer le peuple coréen, de lui dire l'intérêt que je porte à la visite de son Président et des différentes personnalités qui l'accompagneront. Je souhaiterais que, par votre intermédiaire, un amical salut soit adressé au peuple tout entier.\